

COMMUNIQUE N° 14/97

L'Armée Patriotique Rwandaise continue de massacrer des paysans hutus sous prétexte de combattre la rébellion hutue dans le Nord du pays.

Le Centre de Lutte contre l'Impunité et l'Injustice au Rwanda dénonce et condamne les massacres de l'Armée Patriotique Rwandaise (APR) qui ont fait environ 1000 morts les 9, 10 et 11 mai 1997 dans la Commune NKULI en préfecture RUHENGARI.

Toutes ces victimes ont été massacrées par l'APR dans les sept secteurs de la Commune NKULI: **Ryinyo, Kintobo, Gatore, Rukoma, Gitwa, Runigi et Mukamira**. Il s'agit de la population civile massacrée en représailles suite à l'attaque des "infiltrés hutus" des camps militaires de MUKAMIRA et BIGOGWE. Il paraît que ces rebelles auraient occupé ces deux camps pendant trois jours avant de battre en retraite avant l'arrivée des renforts de l'Armée Patriotique Rwandaise.

La réaction des militaires gouvernementaux a été *de tuer des civils non engagés dans les combats*: les vieillards, les femmes et les enfants qui étaient restés à leurs domicile au moment où la plupart des paysans s'étaient réfugiés dans les montagnes par peur des représailles *injustifiées* de l'armée sur la population innocente.

Depuis une année, l'Armée Patriotique Rwandaise n'a jamais cessé de massacrer des civils sans armes dans les quatre préfectures de RUHENGARI, GISENYI, KIBUYE et CYANGUGU sous prétexte de pourchasser les "infiltrés hutus" qui étaient sensés être les principaux responsables de l'insécurité généralisée qui a toujours caractérisé le Rwanda depuis la victoire du FPR en juillet 1994.

1) Après avoir massacré des milliers de civils hutus dans les préfectures de Byumba, Kibungo, Kigali-rural, Kigali-ville, Gitarama, Butare, Kibuye et Cyangugu, les chefs militaires extrémistes de l'APR ont trouvé une formule des "*infiltrés*" qui leur permet de massacrer en "*toute légalité et légitime défense*" les hutus de RUHENGARI et GISENYI.

Comme il avait déjà massacré beaucoup de civils hutus dans le secteur militaire **Gitarama-Kibuye** qu'il avait commandé de juillet 1994 à début 1996, le Colonel NGOGA a introduit la "*formule des infiltrés hutus*" dans le secteur militaire Ruhengeri-Gisenyi qu'il a commandé jusqu'en septembre 1996. En tant qu'officier supérieur des renseignements militaires, le Colonel NGOGA est un spécialiste dans le montage des actes subversifs destinés à semer la confusion en matière d'insécurité "*entretenu*" pour continuer à justifier une répression aveugle de l'APR sur la communauté hutue. C'est ainsi que pour mener une épuration des intellectuels, hommes d'affaires, artisans et paysans progressistes hutus dans les préfectures de Gitarama et Kibuye, **le Colonel Ngoga s'est rendu responsable de la mort de plus de 18.000 civils hutu dans la seule préfecture de Gitarama** entre juillet 94 et Juin 1995.

2) Comme après chaque massacre de l'APR, les militaires interdisent tout accès dans les zones d'opérations pour "**effacer les traces**". C'est pourquoi après des vérifications difficiles, le Centre publie cette liste de plus de 120 victimes identifiées parmi environ 1000 (mille)

personnes tuées par l'APR au cours de ses opérations de “représailles” du 9 et 11 mai 1997 en commune NKULI, préfecture Ruhengeri:

1) Secteur RYINYO:

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|------------------------------|
| 1. NDABIRUZI Simon | 46. THERESE | 82. BAZIMENYERA |
| 2. MUKAMURENZI | 47. KAYINAMURA | 83. SYLVERE |
| 3. BIMENYIMANA | 48. SEMASAKA | 84. NDAGIRIYEHE |
| 4. BAGAYUBWIKO | 49. NYILINKWAYA | 85. JULIENNE |
| 5. BAVAKURE | 50. RUBARANDE | 86. Sa fille |
| 6. BASHIMIRAHO | 51. MWUZURO | 87. OLIVA |
| 7. BARAYAVUGA | 52. GAHONDOGO | 88. ESPERANCE |
| 8. SEBUTOZI | 53. BANGA | 89. EDOUARD |
| 9. Epouse SEBUTOZI | 54. GATABAZI | 90. Son enfant |
| 10. BAMPABAMBONYE | 55. NKURUZINO | 91. NYARUBWA |
| 11. ZIBANYINSHI | 56. Ndagijimana Martin | 92. NYIRAMBABAZI |
| 12. RUTABAGISHA | 57. Baliyanga Bernard | 93. HOZUMUBYEYI |
| 13. GAHEKE Samuel | 58-60. Ses trois enfants | 94. JOEL |
| 14. NZABANITA | 61. PRAM | 95. IYAMUREMYE |
| 15. Fille NZABANITA | 62. BUGENIMANA | 96. RWAMASUNZU |
| 16. GAKENGERO | 63. AKIWABO | 97. NGWIJABANZI |
| 17. Son épouse | 64. HAKIZIMANA | 98. SEBURIMBWA |
| 18. Son fils | 65. KANYANZIRA | 99. LEONIDAS |
| 19. BUSERURA | 66. RYIMURANDE | 100. NSANZABANDI |
| 20. Son épouse | 67. NTAMBABAZI | 101. NZAYISENGA |
| 21-22. Ses deux filles | 68. SUKIRANYA | 102. BASERURA |
| 23. NYINAWANKAMA | 69. BIZIMUNGU | 103. BUREGEYA |
| 24. SEBUKANGAGA | 70. NYIRARUKOTO | 104. SEBUSHARI |
| 25. MAHINDUKIRA | 71. MUKAMANZI | 105. RWAJEKARE |
| 26. BANDORA | 72. NYIRANDABEREYE | 106. MUKASHYAKA |
| 27. Epouse de Baliyanga | 73. TEKEREZA | 107. DONATILA |
| 28. GASAZA (fils Ndinde) | 74. NYAMAHANO | 108. Thacienne,ép.Ntilivamu |
| 29. RWEGURA | 68. Sa fille | 109-112. Ses quatres enfants |
| 30. RWAMAHUNGU | 69. KABANYANA | 113. MUSHIMIYIMANA |
| 31. NTIBANYUMVA Alias | 70. MUKANDEKEZI | 114. RUCINYA |
| 32. MBONYIZINA | 71. BALITONDA | 115. BARAYASASA |
| 33-34. Ses deux épouses | 72. SILAS | 116. Barajiginwa Mathieu |
| 35. NYINAWABEZA | 73. Son épouse | 117. RWABARENZI |
| 36-37. Ses deux enfants | 74. BAGARAGAZA | 118. SENINI |
| 38. KIROHA | 75. KABAZIGA | 119. NTAWIHA |
| 39-41. Ses trois enfants | 76. KARIWABO | 120. NYIRANTEGUYE |
| 42. SHYIRAKERA | 77. NISHIMWE | 121. NYIRABIRWANDA |
| 43. Fils Kayinamura | 78-79 Ses deux frères | 122. MUHIRE |
| 44. MPAMAGAYEHE | 80. RWAKIBIBI | 123. MUKAYURI |
| 45. NTIRIZIMIRA | 81. HATEGEKIMANA | 124. Ses cinq enfants |
| | | 125. VIANNEY, etc.... |

Le Centre continue ses investigations pour identifier le reste des victimes tuées lors de ces opérations de *représailles* de l'APR.

1. Le Centre rappelle que les opérations de *représailles* de l'APR ne datent pas d'aujourd'hui. Ils ont déjà commencé après l'expulsion de 38 organisations humanitaires et la suspension de 18 autres le 6 décembre 1995; et le départ de la MINUAR II en avril 1996. Précisément à partir de Juin 1996 le Colonel NGOGA a introduit la “formule des infiltrés hutus” dans les

préfecture GISENYI et RUHENGERI. Voici le rappel de quelques importants massacres de l'APR par ordre chronologique depuis Avril 1995:

2. **Le 22 avril 1995** : Massacres de 2 à 8.000 personnes dans les camps de KIBEHO;
3. **Le 12 septembre 1995**: Massacre de plus de 110 paysans hutu des secteurs Bisizi et Kayove en commune KANAMA, (Gisenyi). Le Bourgmestre Célestin SETAKO et Abraham Rukebesha conseiller du Secteur Kayove ont été tués à la même occasion sous prétexte que le Lt Ruraza Jean-Claude fut tué dans une embuscade des éléments inconnus
4. **Le 25 novembre 1995**, dans la forêt de Nyungwe, en commune Kivu, préfecture Gikongoro un groupe de huit militaires a massacré au moins 27 sur environ 135 personnes déplacées qui avaient quitté les camps démantelés de Kibeho et vivaient dans la forêt de NYUNGWE. Les victimes sont: une femme enceinte, des vieux, plusieurs enfants en bas âge et deux jeunes filles (dont les cadavres furent retrouvés à l'écart).
5. **Le 2 juillet 1996**, neuf civils ont été tués en commune Rushashi, préfecture Kigali-rural
6. **Du 6 au 10 juillet 1996** L'APR a massacré plusieurs personnes pendant des opérations militaires: plus de 100 personnes ont été tuées dans les communes Giciye (Gisenyi) et Nyamutera (Ruhengeri). Ces opérations ont lieu quelques jours après le massacre de 28 civils dans la cellule Kirumba, secteur Nyamugeyo en commune Giciye. Le 9 juillet, dans plusieurs secteurs de Giciye (autour de Shyira) et de Nyamutera, des militaires ont contraint un groupe d'environ 3000 hommes à se rassembler à Jomba (Giciye) pendant deux jours sans boire, ni manger ni se déplacer. Ils ont été relâchés le 11 juillet au matin après que 40 personnes furent dénoncées et arrêtées.
7. **Le 13 juillet 1996**: 47 personnes ont été tuées en commune RAMBA (Gisenyi)
8. **Du 4 au 15 juillet 1996**, 77 personnes ont été tuées en commune KARAGO (Gisenyi)
9. **Le 6 août 1996**, plus de 52 personnes ont été massacrées par l'APR lors des opérations militaires à Nyamutera. L'opération s'est poursuivie par un rassemblement forcé sur la colline de Murama d'une population évaluée entre 10 et 15.000 hommes. Pendant deux jours, ils n'avaient pas droit de boire, de manger et de se déplacer. Ainsi 84 personnes auraient été découvertes et arrêtées lors du triage dont on ignore encore les critères.
10. **Depuis le 20/10/96**, l'Armée rwandaise a massacré des milliers de réfugiés hutus sous la couverture des "rebelles banyamulenge" dans tout l'Est du Zaïre jusqu'à Mbandaka. Les organisations humanitaires, dont MSF, ont estimé le nombre de morts à environ 200.000.
11. **Le 3 mars 1997** à partir de 5h du matin, les troupes de l'APR basées à Ruhengeri, dirigées par le Major RUGAMBWA, ont massacré entre 200 et 300 civils non armés dans 7 secteurs (voisins de la ville de Ruhengeri): **Musanze, Kabaya, Gahondogo et Gashangiro** (commune Kigombe), **Kabere et Kitaburo** (commune Nyakinama) et **Kimonyi** (commune Mukingo). Bien que seuls 150 cadavres ont été trouvés, d'après les informations officielles, certains cadavres ont été chargés dans des camions pour une destination inconnue tandis que d'autres ont été revêtus d'uniformes militaires et conduits pour être exposés "*comme des infiltrés tués*" dans le camp militaire de MUKAMIRA. Ce massacre répondait à une attaque qui avait eu lieu dans la soirée du 2 mars dans la localité de MUSANZE (situé près de la ville de Ruhengeri, de deux camps militaires APR et d'une brigade de gendarmerie!). Pour calmer la population, le Major RUGAMBWA aurait été arrêté pour avoir fait usage de plus de force contre des civils inoffensifs.

Le 11 juin 1997, les autorités ont rassemblé des milliers d'habitants de Ruhengeri (nord-ouest) et les ont emmené dans le stade pour contrôler leur identité et les mettre en garde contre tout soutien à la rébellion hutue, ont indiqué des témoins mardi. **Ici le Centre voudrait rappeler que les réfugiés rentrés du Zaïre et de la Tanzanie n'ont pas droit à la carte d'identité, au travail, aux études et à leurs biens occupés. Ils seraient condamnés par une "loi officieuse" à six mois de stage de "désintoxication"!**

Un travailleur humanitaire qui avait reçu l'ordre lundi d'assister à une réunion au stade a indiqué qu'il s'était trouvé en compagnie d'environ 20.000 personnes.

Le nouveau Préfet de Ruhengeri, Boniface RUCAGU a affirmé de son côté que le nombre de personnes concernées n'est pas aussi grand. Pourtant plusieurs autres témoins ont également indiqué que le stade était plein. Rappelons que le préfet Boniface Rucagu a été nommé après le limogeage de son prédécesseur KARUHIJE Emmanuel qui avait accusé l'Armée patriotique rwandaise d'avoir massacré aveuglement plus de 250 civils hutus dans la matinée du 3 mars 1997. Comme ce n'était pas la première fois que l'APR massacrait dans cette région, une grande partie de la population des communes NKULI et MUKINGO (préfecture Ruhengeri) a fui dans les montagnes. Malheureusement, l'APR les a poursuivis et traqués comme du "gibier" alors qu'ils n'étaient même pas armés. C'est ainsi que de paisibles paysans sont devenus forcés des "infiltrés hutus" dans leur propre pays, parce qu'ils fuient les massacres de l'armée rwandaise.

Le Centre a appris récemment que la plupart des jeunes gens et hommes valides de ces deux préfectures du nord, acculés par l'APR dans les montagnes et les forêts, *ont décidé de mourir les armes à la main, plutôt que de se faire tuer à chaque "opération militaire de représailles"*. Ainsi, ils auraient réussi à s'organiser, grâce à l'encadrement des anciens militaires des ex-Forces Armées Rwandaises (ex-FAR), pour résister à l'APR et contrôler un certain nombre de communes où l'APR ne sait plus mettre les pieds. Le Régime de Kigali a décidé d'utiliser les véhicules blindés contre cette rébellion hutue du nord, mais apparemment les guérilleros réussissent assez bien à rester insaisissables et à harceler l'armée régulière. Ils s'approvisionnent en armes en menant des raids contre les camps et les positions militaires de l'APR. C'est ainsi qu'ils disposent aujourd'hui des armes sophistiquées capables d'incendier les blindés de l'APR qui se révèlent inefficaces dans les montagnes. Les soldats de l'APR préfèrent s'attaquer à la population civile. Les massacres aveugles d'environ 1000 paysans de la commune NKULI sont un cas flagrant parmi tant d'autres.

Le Centre confirme qu'il y a une guerre déclarée au nord du Rwanda et que l'insécurité est généralisée dans les quatre préfectures de RUHENGERI, GISENYI, KIBUYE et CYANGUGU. Mais la rébellion hutue se concentre actuellement dans les deux préfectures de Ruhengeri et Gisenyi et une toute petite partie de Kibuye.

Le Centre, qui reste opposé à toute forme de violence, voudrait rappeler aux deux belligérants qu'ils restent liés par "*Le droit international humanitaire*" notamment:

- les **Principes du "droit de la Haye"** qui sont destinés à régir les attaques, les bombardements et les situations de combat en général. Ces principes tiennent en une formule simple: "*on ne peut pas attaquer n'importe qui, n'importe quoi, et n'importe comment*". Les attaques doivent toujours être limitées aux combattants et à des objectifs militaires; les civils et leurs biens ne peuvent jamais être pris pour cible, et s'ils subissent des dommages, ceux-ci doivent rester des incidents (*cfr 1er Protocole additionnel, art. 48-60*).

- les **Principes du "droit de Genève"** destinés à protéger les personnes se trouvant au pouvoir de l'ennemi, ces principes sont essentiellement les suivants: **a) traitement humain et sans discrimination des personnes au pouvoir de l'ennemi**, ce qui implique que les blessés, malades et naufragés ennemis doivent être recueillis et soignés, et que les personnes détenues doivent être traitées avec humanité (ensemble des 4 Conventions de Genève de 1949); **b) impunité des combattants capturés** lorsqu'ils ont combattu dans le respect du droit des conflits armés. Ils ne peuvent être poursuivis pour les faits de violence licite commis dans le cours des hostilités" (*cfr: 3ème Convention de Genève, art.4*)

Fait à Bruxelles, le 27 juin 1997

Pour le Centre, **MATATA Joseph**, Coordinateur.